

- GAGES DES EQUIPAGES DE VAISSEAUX.** Voyez *Ordonnances*, (56.)  
*Gaspé*, le District Inférieur de. Voyez *Ordonnances*, (53.)  
*Gouverneur Général*, nomme un Membre comme Président du Conseil, 2.
- Déclare le Conseil Spécial ajourné *sine die*, 203.
- Donne sa Sanction à un amendement rapporté à la 16e. Règle, 45.
- Soumet au Conseil une Pétition des Inspecteurs de Potasse et Perlasse, pour le District de Montréal, 77.
- Message de Son Excellence, recommandant l'adoption de certaines Règles et Règlements, pour régulariser les procédés du Conseil, 2.
- soumettant le projet d'une Ordonnance, (35,) et aussi les Observations du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, sur certaines clauses d'icelle.
- soumettant les projets de trois Ordonnances, (48,) (49,) (50,) et aussi le Rapport du Procureur Général sur les deux dernières, relativement au Cours des Monnoies de la Province, 135.
- recommandant une Aide pour le soutien de l'Académie de Sherbrooke, ainsi qu'une aide aux Dames Bienfaisantes de l'Asile des Orphelins Catholiques à Montréal, 149.
- soumettant le projet d'une Ordonnance, (60,) pour révoquer l'Ordonnance 2e. Vict. chap. 15, accompagné de l'Extrait d'une Dépêche du Secrétaire des Colonies, désirant l'adoption d'une semblable mesure, 155.
- soumettant le projet d'une Ordonnance (65) pour continuer l'Acte qui pourvoit à des secours pour les Emigrés malades et indigents, et exprimant ses raisons pour l'adoption d'une semblable mesure, 167.
- Propose certaines Ordonnances pour la considération et l'adoption du Conseil, en personne, 2, 8, 48, 77, 101, 119, 142, 194. Par Message, 5, 10, 27, 35, 41, 62, 66, 83, 93, 96, 109, 110, 115, 125, 132, 135, 147, 155, 156, 167, 168, 81, 183, 189, 197.